



Ville de
Gournay
sur Marne

Gournay Infos

BULLETIN D'INFORMATION GOURNAY-SUR-MARNE



C'EST
EN MARS QUE
LE PRINTEMPS
CHANTE



Nous venons de revivre, avec cette inondation, un épisode de notre histoire oublié depuis de nombreuses années sur la Ville. C'est d'ailleurs, depuis la mise en place du mur et des portes, le premier débordement à déplorer. Si les conséquences de celui-ci ne sont bien évidemment pas encore quantifiées, nous savons qu'il nous faudra y être particulièrement attentif.

Si les prévisions fournies en amont se sont finalement avérées exactes, nous avons été quelques-uns à imaginer que nous finirions par y échapper ! Que notre mur ferait une fois de plus son office et que les pluies finiraient bien par s'arrêter avant qu'il ne soit trop tard. Il n'en fut rien mais ce temps nous a permis de nous préparer au mieux, tant sur l'anticipation des moyens collectifs à mettre en œuvre : embarcations, lieux d'hébergement pour le couchage, lits de camp..., que dans nos propres habitations en effectuant les opérations de relevage nécessaires. Cela n'a bien sûr pas suffi mais ce temps d'anticipation n'est pas à négliger notamment pour communiquer et informer.

Cette nouvelle crue pose déjà un certain nombre de questions à aborder dans les prochains jours, voire les prochains mois : la pertinence d'augmenter la hauteur du mur, la manière dont sont gérés les bassins de rétention en amont, l'impact de cette vanne toujours inactives à Joinville et bien sûr la gestion du déversement de la Marne dans la Seine.

Je ne peux passer sous silence la densification imposée par l'État dans une ville inondable à 80 % comme la nôtre où la construction de collectifs contribue concrètement à accentuer le bétonnage des zones. Pour rappel, le non-respect de la loi SRU permet au Préfet de multiplier l'amende actuelle de 125 000 € par 5 et nous priver une nouvelle fois du droit de préemption comme ce fut le cas en 2014, 2015 et 2016.

Si cette épreuve collective a été l'occasion de mettre en évidence l'engagement et le travail sans faille de nos agents, elle nous a également permis de renouer naturellement avec les gestes de solidarité au-delà même de l'action remarquable des bénévoles de Gournay. Il ne fut en effet pas rare de voir les habitants d'une même rue s'organiser pour accompagner les plus touchés voire les plus fragiles.

Pour ma part, je tiens à remercier chaleureusement celles et ceux qui nous ont positivement accompagnés dans cette épreuve.

Sincèrement votre,

Éric Schlegel
Maire de Gournay-sur-Marne



SOMMAIRE

- P. 03 / RETOUR EN IMAGES**
- P. 06 / SPORT**
NOUVELLE ÉDITION DE L'O2
- P. 06 / CADRE DE VIE**
RAPPEL : DÉJECTIONS CANINES
- P. 07 / STATIONNEMENT :**
NOUVELLE RÉGLEMENTATION
- RÉSULTATS DU CONCOURS DE NOËL**
- P. 08 / CULTURE**
P. 08 / QUELLE JOURNÉE DE M...
P. 08 / CLAUDETTE
P. 08 / ET LES FEMMES D'AUJOURD'HUI
P. 08 / CONCERT AU PROFIT
DES RESTOS DU CŒUR
- P. 09 / ANIMATION**
P. 09 / FÊTE DE LA MUSIQUE
P. 09 / SOIRÉE TOP 50
- P. 10 / VIE LOCALE**
P. 10 / MATHIEU : PARMIS LES 20 MEILLEURS
JEUNES BOULANGERS
- P. 11 / JUMELAGE**
P. 11 / ÉTAT CIVIL,
NOUVELLES COMPÉTENCES
- P. 12 / ZOOM SUR LES VŒUX DU MAIRE**
- P. 13 / DOSSIER SPÉCIAL CRUE**
CHRONOLOGIE
D'UNE CRUE ANNONCÉE
- P. 18 / JEUNESSE**
P. 18 / SÉJOURS ÉTÉ
P. 19 / ACTI'VACANCES PRINTEMPS
P. 19 / INSCRIPTIONS EN MULTIACCUEIL
P. 20 / CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
- P. 21 / SCOLAIRE**
P. 21 / CHANGEMENT DES HORAIRES
DU CHÂTEAU
P. 21 / INSCRIPTIONS SCOLAIRES
P. 21 / VISITE DU SITE ARCHÉOLOGIQUE
DU MARCHÉ
- P. 22 / LIEN SOCIAL / SÉNIORS**
P. 22 / NOS AÎNÉS À LA UNE
- P. 25 / AGENDA GOURNAYSIEN**
P. 26 / NUMÉROS UTILES
P. 26 / PERMANENCES
P. 26 / AGENDA ÉGLISE
P. 26 / L'ÉTAT CIVIL
P. 27 / TRIBUNES

Directeur de la publication : **Éric Schlegel**

Responsable de la communication : **Nathalie Kouider**

Rédaction : **Claire Cléro, François Culeux, François Daire, Christine Filoche, Éric Flesselles, Éric Fournier, Nathalie Kouider, Laurent Cognet, Ingrid Pinchon, Agnès Poncelin, Delphine Schlegel, Pauline Willaert.**

Maquette / Mise en page : **Oslo Communication**

Crédits Photos & Illustrations : **S-Bousquet - Ville de Gournay DR, Mairie de Gournay, Membres de la rédaction, JCH, CTM et Oslo Communication**

Impression : **Le magasin du print à Neuilly-sur-Marne**

Imprimé en 4 000 exemplaires sur du papier certifié PEFC et avec des encres végétales par un site de production Imprim'Vert

Dépôt légal : mars 2018

3^e ÉDITION DU CINÉ COURT DE GOURNAY

Ce rendez-vous annuel a tenu toutes ses promesses !

Des courts-métrages drôles, cocasses, loufoques, des comédies légères, noires, parfois grinçantes ont conquis un public qui aime la vie, donc le cinéma !

Pour cette édition, un film coréalisé par un jeune Gournaysien, Romain Carciofo, a été présenté.

Dernièrement récompensé par 4 prix au Oil Valley Film Festival en Pennsylvanie, « Le bouquet » a reçu le prix du meilleur acteur, du meilleur montage, des meilleurs réalisateurs et le prix du public !

Un grand merci à Romain et à Julien Segard l'autre coréalisateur de nous avoir offert 10 minutes de pur bonheur !



BERNARD MABILLE

Un spectacle qui navigue entre one-man-show et stand-up, « De la tête aux pieds » est le nom du dernier spectacle de l'humoriste et ancien journaliste Bernard Mabille.

Devant une salle pleine, il a mis tout son talent au service de ce nouveau spectacle qui en a égratigné plus d'un, à commencer par les hommes politiques !

Les spectateurs sont repartis de la salle en ayant fait le plein de bonne humeur.



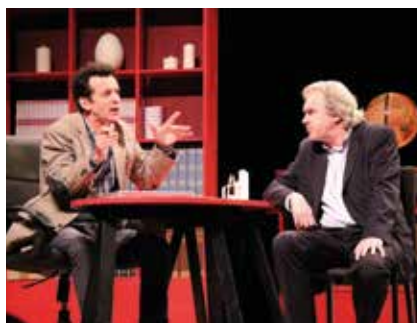
LE CAS MARTIN PICHE

« Vous voyez, Docteur, il n'y a guère que quand je dors que je ne m'ennuie pas. Mais enfin, je dors, donc j'en profite pas beaucoup non plus. »

Martin Piche est un cas étrange : il s'ennuie... Cette situation va exciter au plus haut point son psy ! Pour tenter de résoudre l'énigme que pose ce cas hors norme, le praticien doit faire appel à toute sa sagacité et son imagination dans une séance où les situations comiques s'enchaînent sans répit.

Hervé Devolder et Jacques Mougenot respectivement metteur en scène, scénariste et tous deux comédiens, nous ont livré un grand moment de théâtre comique, cruel, burlesque, insolite et parfois inquiétant !

Une écriture fine, une mise en scène impeccable et des comédiens au meilleur de leur forme, un grand merci à Monsieur Piche et son psy d'être passés par Gournay-sur-Marne.



FABIEN RUIZ



Samedi 16 décembre, Fabien Ruiz nous a retracé l'histoire des claquettes en passant par Fred Astaire et Ginger Rogers.

Il nous a enchanté sur fond de jazz, une technique impeccable, une agilité incroyable et une verve sans pareil.

Une belle soirée en compagnie d'un danseur fabuleux, pédagogue et magicien !

VŒUX DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL CHARLES DE GAULLE

Le Comité départemental Charles de Gaulle s'est réuni vendredi 5 janvier pour fêter la nouvelle année et savourer la traditionnelle galette des Rois, en compagnie de leurs adhérents et d'élus.



BOURSE AUX JOUETS 2017

Plus de 40 exposants ont vidé leur grenier, garage et autres remises afin de proposer à la vente des jouets pour tout âge, à l'Espace culturel Alain-Vanzo.

Les Gournaysiens étaient au rendez-vous et ont sans nul doute fait de belles emplettes.

A l'issue de cette journée, les jouets invendus ont été laissés afin d'en faire profiter les services de la petite enfance de la ville, la MPT ainsi que le CCAS.

La municipalité remercie les donateurs.



COMMÉMORATION DES VICTIMES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

Mardi 5 décembre, devant le Monument aux morts et devant la stèle aux harkis, les membres de la Fédération nationale André Maginot du 93 et leur président, Monsieur Claude Thiebaut, ont rendu hommage aux victimes de la guerre d'Algérie.



PORTES OUVERTES DES STRUCTURES D'ACCUEIL

Aux Minimômes, les parents ont écouté les enfants chanter les comptines apprises au multiaccueil.

Aux Petits Poucets, il a été proposé aux parents et aux enfants, une découverte sensorielle dans une salle aménagée spécialement pour l'occasion.

Lors de ses vœux aux parents, le RAM a ouvert ses portes pour présenter les divers travaux des enfants réalisés depuis la rentrée



HALLE DU MARCHÉ

Monsieur le Maire a signé l'acte de vente authentique du terrain du marché le 13 décembre dernier.

Le plan d'installation du chantier ainsi que l'espace de la base vie ont été validés par nos services techniques. Quinze jours ont été nécessaires au balisage et à la sécurisation du site. Ensuite démarreront les travaux de terrassement pour un montage de la grue à partir du mois d'avril.

MARCHÉ DE NOËL

Moment incontournable de la fin d'année, le marché de Noël a attiré de nombreux Gournaysiens malgré des températures hivernales.

Petits et grands ont profité des stands et animations de qualité, allant de la traditionnelle photo avec le Père Noël à la dégustation d'un bon verre de vin chaud.

Monsieur le Maire et l'équipe municipale remercient chaleureusement l'AVAEG, coorganisatrice du Marché de Noël, ainsi que les agents municipaux pour leur investissement dans la réussite de ce bel événement.



SPECTACLE DE NOËL POUR LES ÉCOLES !

Offert par la municipalité, les enfants scolarisés dans les écoles de la Ville ont assisté, mardi 19 décembre, à un joli spectacle de Noël.

Ce dernier mettait en scène 2 clownnettes qui ont entraîné les enfants dans un tourbillon de personnages joyeux et amusants.



REMISE DES RÉCOMPENSES AUX BACHELIERS 2017

Samedi 25 novembre, Monsieur le Maire, accompagné d'Ingrid Pinchon, Adjointe chargée de la Jeunesse, et d'une partie de l'équipe municipale, a reçu les bacheliers ayant obtenu une mention, toutes filières confondues.

Ils étaient nombreux à avoir répondu présent, entourés de leurs proches, fiers et émus. Le Maire les a félicités et leur a remis une carte cadeau en signe de reconnaissance de leur brillante réussite. Tout le monde a profité de ce moment de retrouvailles autour d'un verre de l'amitié.



ÇA FLIPP' À LA MPT

Découverte pour les jeunes gournaysiens, instant de nostalgie pour les plus anciens, la MPT s'est transformée en salle de jeux. Durant quelques jours, 15 flippers et 2 jeux d'arcade y étaient installés.

Cet événement fut un grand succès.



NOUVELLE ÉDITION DE



Après son grand succès de l'année dernière, le duathlon L'02 prendra de nouveau ses quartiers sur la Marne et ses alentours le dimanche 3 juin.

Cette compétition par équipe vous permettra de relever le challenge sportif d'une course sur l'eau en kayak et sur terre en passant des obstacles de paille, de pneus...

Attention, le nombre de places est limité pour ce nouveau rendez-vous annuel.

Informations et réservations à venir sur
<http://www.ville-gournay-sur-marne.fr/>



CADRE DE VIE

MON CHIEN FAIT SES BESOINS...

...là où les personnes marchent et là où les enfants jouent et je ne ramasse pas !

Pourquoi ?

Parce que je me moque des autres, parce que je n'ai pas ou plus d'enfant qui joue dans l'herbe, parce que j'ai tous les droits au regard des impôts que je paie, parce que les employés de la voirie sont là pour ramasser et nettoyer...

Aucun motif ne saurait excuser le fait de souiller les espaces verts et urbanisés de la ville. Certains râlent de voir nos jeunes incapables de jeter leurs détritiques dans les poubelles alors qu'eux-mêmes font déféquer leur chien sans ramasser. Nous devons pouvoir marcher sur les trottoirs sans craindre de mettre le

pied dans la m..., à la sortie de l'école nos plus petits doivent pouvoir jouer dans l'herbe sans craindre de se rouler dans les déjections canines laissées volontairement au quotidien... Quelle honte d'avoir si peu de conscience collective.

Nous avons déjà fait appel à votre intelligence et votre esprit citoyen, il y a plus d'un an, en vous signifiant que les bords de Marne restaient pour le moment libre de réglementation, mais pour certains rien n'y fait, ni la distribution de sacs à crottes en mairie, ni le fait que l'on trouve ce genre de contenants dans tous les supermarchés. La seule chose qui fonctionne s'est l'allègement du porte-monnaie.

Dorénavant, la police municipale

verbalisera de 68€ tout riverain qui ne ramassera pas les excréments de son chien sur tout le domaine urbain et vert de la ville (*hors bords de Marne*).

J'ai un chien, je l'assume et personne ne doit en pâtir !





STATIONNEMENT NOUVELLE RÉGLEMENTATION

La nouvelle loi sur le stationnement permettant aux communes de fixer le prix des amendes en zone payante, ne nous concerne pas car nous n'avons que des zones bleues ou des emplacements gratuits.

Néanmoins, notre police municipale est là pour veiller à la bonne cohabitation entre les véhicules et les piétons.

Tenez compte de leurs conseils et prenez soin de ne pas garer les 4 roues de votre véhicule sur le trottoir dans les rues non réglementées et à respecter le stationnement en vigueur dans les autres.



RÉSULTATS DU CONCOURS DES MAISONS DE NOËL

POUR LA DEUXIÈME ANNÉE, LA MUNICIPALITÉ A ORGANISÉ SON CONCOURS DES MAISONS DÉCORÉES.

Après délibération, le jury a proclamé :



1^{er} : M. RODRIGUES, rue du Bras Saint-Arnoult, s'est vu remettre 2 places pour le spectacle de son choix à l'espace culturel Alain-Vanzo.



2^e : Mme GRISIER et M. DA SILVA
Promenade Hermann Regnier



3^e : M. CARDOSO
rue Parmentier

Merci aux riverains ayant participé et merci à tous ceux qui illuminent notre jolie ville de mille feux durant la période des fêtes.

QUELLE JOURNÉE DE M...

Corinne et Jean-François Pastout, des prénoms et un nom qui vous disent quelque chose ? Leur visage aussi ? Pas étonnant, ils sont gournaysiens et vous avez très certainement eu l'occasion de les croiser dans notre ville !

Corinne et Jean-François se sont rencontrés sur le plateau du « Petit théâtre de Bouvard » dans les années 80 et ne se sont plus jamais quittés... pour le meilleur et pour le rire !

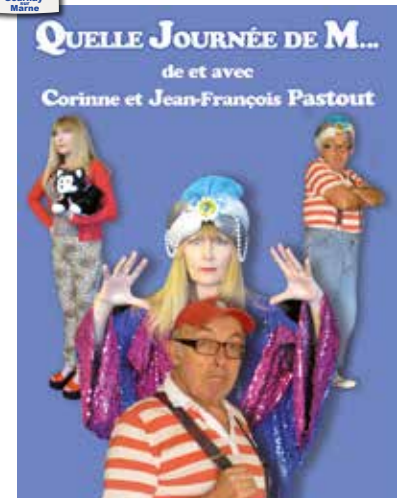
Vous pourrez le constater le vendredi 9 mars à l'Espace Culturel Alain Vanzo lors de la représentation de leur pièce

« Quelle journée de M... ». Cette tranche de vie met en scène Thérèse et Marcel. Elle est voyante équilibrée, organisée, travailleuse, méthodique, ambitieuse, l'archétype de l'emmerdeuse. Lui est un peu fainéant, un peu menteur, un peu buveur, légèrement porté sur la bagatelle. Durant toute la pièce, il se fait quelque peu chahuter et se défend en enchaînant des proverbes chinois improbables !

Venez nombreux applaudir ce duo gournaysien, véritable remède anti-morosité, comique antistress, comme ils aiment à le rappeler.



**VENDREDI 9 MARS
À 20H30**



ESPACE CULTUREL ALAIN-VANZO
RÉSERVATIONS AU 01 48 15 00 20 - INFOS SUR www.ville-gournay-sur-marne.fr



**Samedi 7 avril
20 heures 30**



ESPACE CULTUREL ALAIN-VANZO
RÉSERVATIONS AU 01 48 15 00 20 - infos sur www.ville-gournay-sur-marne.fr

CLAUDETTE ET LES FEMMES D'AUJOURD'HUI

Claudette Fuzeau alias Sandrine Bourreau sera de retour sur la scène de l'Espace Culturel Alain Vanzo le samedi 7 avril. En effet, elle fut notre sympathique et drôlissime maitresse de cérémonie lors de la présentation de la deuxième et la troisième saison culturelle.

Claudette Fuzeau, la plus célèbre magnétiseuse de mogettes des Deux-Sèvres, fait le pari de se pencher plus assidument sur les femmes d'aujourd'hui ! Parce que Claudette Fuzeau le sait ! Les femmes souffrent ! Les femmes culpabilisent ! Encore et toujours ! Après moult pérégrinations, travaux en tous genres, des lectures de grands scientifiques tels Jacques Salomé, Henri-Emmanuel Schmitt, Psychologie Magazine, cette femme, agricultrice, thérapeute éclairée a peut-être trouvé le pourquoi du pourquoi du comment.

À savoir : d'où vient la culpabilité des femmes ! Alors, elle passe à la thérapie de groupe. Confrontée elle-même à des confusions intérieures... elle nous invite à l'introspection générale...

Un spectacle à ne pas rater, le samedi 7 avril à 20h30.

CONCERT AU PROFIT DES RESTOS DU CŒUR



Le 19 mai prochain, l'espace Culturel Alain Vanzo vous ouvrira ses portes, pour un grand concert exceptionnel au profit des « Restos du Cœur ». Plus que jamais, l'association de Coluche qui va fêter ses 33 ans d'existence a besoin de nous tous !

Au programme, du Rock et du Blues avec le groupe « Matchbox », et le retour sur la scène de notre espace culturel, de Ryadh pour une session exceptionnelle.

Venir écouter de la musique et faire une bonne action, c'est ce que nous vous proposons afin d'aider les plus démunis. **L'intégralité de la recette sera reversée aux Restos.**

Espace Culturel Alain-Vanzo le 19 mai 2018 à 20h30.



FÊTE DE LA MUSIQUE

Comme chaque année, la Fête de la musique gournaysienne est l'occasion de voir sur scène des artistes talentueux.

Vous êtes chanteur ou musicien, en solo ou en groupe, jeune ou moins jeune, l'occasion vous est offerte de partager votre passion devant un public nombreux.

Restauration sur place.

N'hésitez pas à prendre contact avec François Daire au 07 63 21 82 82 ou par mail à evenement1@gournay-sur-marne.fr

SOIRÉE TOP 50

La réussite des soirées dansantes gournaysiennes n'est plus à prouver.

Vous êtes de plus en plus nombreux à venir passer un bon moment sur la piste dansante de l'espace culturel. Les tubes du TOP 50, émission télévisée du début des années 90, et nos trois DJ vous entraineront dans des rythmes endiablés.

Réservez dès à présent votre soirée du 12 mai 2018 pour 10€ (1 boisson non alcoolisée offerte).

Un Food truck vous proposera de la restauration rapide.

Informations et réservations : <http://www.ville-gournay-sur-marne.fr/>



UN GOURNAYSIEN AU PALAIS DE L'ÉLYSÉE

Ce 12 janvier, Matthieu MORVANT, 20 ans, Gournaysien d'origine, fut l'un des 20 meilleurs jeunes boulangers de France reçus à l'Élysée par le Président de la République à l'occasion de la traditionnelle cérémonie de l'Épiphanie.



Diplômé d'un bac STMG mention Bien au lycée F. Cabrini de Noisy-le-Grand, Matthieu obtient son CAP Pâtissier à l'école Ferrandi de Paris.

Alors qu'il travaille comme apprenti aux côtés de Frédéric Lalos, « Meilleur ouvrier de France », il décroche son CAP Boulanger. Premier de sa promotion, Matthieu est sélectionné afin de participer au concours régional du Meilleur Jeune Boulanger qu'il remporte en octobre.

Ce titre lui permet de concourir à la finale nationale à Aurillac, aux côtés des 7 autres meilleurs jeunes boulangers de France 2017.

Actuellement en 1^{re} année de brevet professionnel à l'École de Boulangerie et de Pâtisserie de Paris, Matthieu a été sélectionné pour représenter notre pays lors du prochain concours international « IBA CUP » à Munich en septembre 2018.



1- Alors, avant tout, d'où te vient cette passion pour la boulangerie ?

J'étais tout d'abord passionné par la pâtisserie grâce aux émissions de télévision, puis petit à petit je me suis intéressé à la boulangerie, aux viennoiseries et finalement ça m'a bien plus attiré que la pâtisserie du fait du contact avec la matière. Qui plus est, c'est un métier encore méconnu, où on peut vraiment innover.

2- Pourquoi avoir passé ton bac et ne pas être parti tout de suite en CAP ?

J'ai passé mon bac pour tout d'abord être certain de mon choix mais aussi pour avoir des connaissances et des bases fondamentales en gestion. Si un jour je veux monter mon entreprise, il faut que je maîtrise le côté production comme le côté administratif. En plus, ça m'a permis de profiter, de sortir, de m'amuser avant de m'investir dans le monde du travail.

3- Si tu avais une leçon à retenir de ton parcours, ce serait laquelle ?

Travailler, toujours travailler si on veut avoir une chance de réussir, c'est ce que j'en retiens. Aujourd'hui, même quand je ne travaille pas, je pense constamment à mon travail.

4- Quelle est ta meilleure expérience ?

Mes entraînements avec mes collègues, ça nous a beaucoup rapprochés, c'était une belle aventure humaine. Après il y a expérience et expérience, j'ai pu expérimenter un pain sans eau, hydraté simplement au sang de porc, très étrange et surprenant mais il ne sera pas commercialisé, ne vous inquiétez pas !

5- Tu as rencontré le Président de la République, quelle impression ça fait ?

C'était une véritable fierté que d'être invité par le Président de la République, j'étais très impressionné. J'ai également été convié à Matignon par le Premier Ministre.

6- Quels sont tes futurs projets ?

Je participe à l'IBA CUP en septembre prochain où je vais représenter la France dans un concours international contre des professionnels qui viennent du monde entier. Pour cela, je vais devoir travailler dans un salon devant tout un public.

7- Pourrais-tu revenir travailler à Gournay ?

Oui, tout est possible, car Gournay est la ville de mon enfance, j'y ai toujours vécu et j'y suis très attaché. Avant cela, j'aimerais voyager dans le monde afin de découvrir de nouveaux savoir-faire et faire découvrir mon savoir-faire. Pour l'instant, j'ai surtout comme projet de travailler dans un palace comme chef.

JUMELAGE



Pour rappel, la municipalité a engagé un jumelage avec la ville de Torre de Moncorvo au Portugal.

Nous souhaiterions pouvoir réaliser deux projets sur 2018, dont une venue de nos homologues, à Gournay-sur-Marne pour 3-4 jours environ.

Afin de les accueillir dans de bonnes conditions, mais aussi de développer un échange humain et pourquoi pas, intergénérationnel, nous aimerions recenser les disponibilités d'accueil en logement « chez l'habitant » sur la ville.

Pourriez-vous nous faire connaître par courrier, par téléphone ou par mail vos éventuelles propositions d'hébergement (nombre de couchages disponibles, périodes propices à cet hébergement) ?

Nous ne prendrons aucun engagement sans votre accord au préalable bien sûr quant aux personnes à accueillir, la période ou les différentes modalités les concernant. Vous serez le dernier décideur de cet hébergement.

Vous pouvez également correspondre avec la commission jumelage de la municipalité sur des projets qui vous tiendraient à cœur afin que nous étudions ensemble leurs éventuelles réalisations.

Comptant sur votre participation.

CONTACTS

Tél. : François Daire 07 63 21 82 82

Mail : jumelage@gournay-sur-marne.fr

ÉTAT CIVIL, NOUVELLES COMPÉTENCES

La loi de modernisation de la justice a transféré à l'état civil des mairies de nouvelles compétences :



LES RECTIFICATIONS DES ACTES

L'officier d'état civil peut désormais sur présentation de justificatifs, modifier un acte d'état civil (acte de naissance, de reconnaissance, de mariage ou de décès) qui contiendrait une erreur ou une omission administrative : un nom ou un prénom mal orthographié, une erreur sur le sexe, le domicile ou la profession, un contrat de mariage non mentionné sur un acte de mariage, la reproduction inexacte ou incomplète des indications des pièces ayant servi à rédiger l'acte, etc.

LES CHANGEMENTS DE PRÉNOMS

Désormais, la demande peut être effectuée auprès de la mairie de son lieu de résidence ou de celle de son lieu de naissance. C'est l'officier de l'état civil qui se charge de la procédure qui est gratuite et rapide. Néanmoins, il faut justifier d'un intérêt légitime à solliciter ce changement. Si l'officier d'état civil accepte cette demande, le nouveau prénom sera directement inscrit sur le registre de l'état civil. L'acte de naissance sera automatiquement modifié. En cas de refus de changement de prénom pour motif dit illégitime, le dossier sera transmis au procureur de la République.

L'intérêt légitime est justifié quand notamment : le prénom est ridicule ou l'association prénom et nom est ridicule ; un autre prénom est utilisé dans la vie courante ; en cas de transsexualisme ; le prénom a une consonance étrangère ou s'il y a un motif religieux.

LE PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ (PACS)

Depuis le 1^{er} novembre 2017, le service de l'état civil a compétence pour gérer les PACS jusqu'alors traités par le tribunal d'instance. La mairie de votre lieu de résidence peut donc désormais réceptionner les dossiers de Pacs, elle est habilitée à faire les enregistrements, les modifications et dissolutions de Pacs. Concernant ceux qui ont été établis antérieurement et qui feraient l'objet d'une modification ou d'une dissolution, ce sont les mairies sièges des tribunaux les ayant enregistrés qui sont alors compétentes.

Dépôt du dossier en mairie ou par courrier, ensuite un rendez-vous vous sera proposé pour l'enregistrement du Pacs, les deux signataires devant être présents.

ZOOM SUR LES VOEUX DU MAIRE



LE MARCHÉ

Le terrain a été vendu à la société ADIM le 13 décembre dernier, les travaux commenceront en mars pour une livraison en septembre 2019.



LES MIGRANTS

L'accueil des migrants s'est très bien déroulé, les élus ont aidé à leur installation et les riverains solidaires sont venus en nombre leur prêter secours et assistance. Monsieur le Maire a d'ailleurs salué

le grand cœur des Gournaysiens lors de cette réquisition de l'État et à l'occasion des virades de l'espoir et des Restos du Cœur.



LE JUMELAGE

Le jumelage avec la ville de Torre de Montcorvo est maintenant acté et actif, les associations sont invitées à s'emparer de ce dernier pour créer, à travers la commission

jumelage, des échanges de tout ordre.



LE RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS

80 % des familles ont répondu au sondage et 80 % d'entre elles ont opté pour ce retour à 4 jours. Les services ont été très réactifs

et nous avons pu mettre en place ce changement dès la rentrée scolaire dernière.



LA TAXE D'HABITATION

Comment la compensation de cette taxe va-t-elle s'effectuer ? Les interrogations restent entières.



LE MILLE-FEUILLE ADMINISTRATIF

La commune, le territoire, le département, la métropole et la région. Le Président doit faire des choix d'organisation pour

limiter les couches dévoreuses de moyens. Quelles seront celles qui seront supprimées ?



LA MASSE SALARIALE

En trois ans, des efforts considérables ont été faits sans pour autant négliger les services rendus aux administrés.



LA DENSIFICATION

La question qui se pose est de savoir si l'État peut traiter toutes les communes de la même manière. Notre réponse est non ! On ne peut pas imposer la même densification partout au regard des contraintes

qui pèsent sur notre commune. Nous avons déjà interpellé le Premier Ministre sur cette question. Notre ville mérite une analyse particulière (nouveau courrier au gouvernement de 15/2/18).



LA CANTINE SCOLAIRE DES PÂQUERETTES

Dès le mois d'avril, un nouveau self sera construit au sein du groupe scolaire élémentaire des Pâquerettes. Durée des travaux : 16 mois



LE STATIONNEMENT

Comme dans toutes les villes, le stationnement est une question essentielle. Sur notre commune, nous ferons en sorte que le Code de la route soit respecté.

Les trottoirs doivent être rendus aux piétons, au moins en partie dans un bon nombre de rues. Les sens de circulations seront aussi revus dans certains quartiers.



L'AMG

L'extension de notre école de musique est toujours d'actualité, nous étudions toutes les faisabilités pour conférer à cette dernière le maximum de surface de fonctionnement.



LE MUSÉE EUGÈNE CARRIÈRE

Notre musée doit pouvoir dans un premier temps bénéficier de tout l'espace de la villa Marie puis éventuellement s'agrandir.

Une médaille de la ville a d'ailleurs été remise à l'ensemble de l'équipe du musée E. CARRIERE.



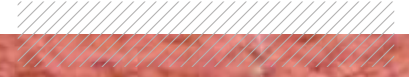
Pour finir, Monsieur le Maire a remercié le Conseil municipal et particulièrement les élus de « l'opposition » qui au cours de l'année 2017 n'ont voté qu'à une seule voix contre une proposition de délibération sur les 113 votes prononcés.



Ville de
Gournay
sur Marne

Dossier Spécial

GOURNAY-SUR-MARNE



CHRONOLOGIE D'UNE CRUE ANNONCÉE

L'AVANT DU 22 JANVIER AU 1^{er} FÉVRIER

Grâce au déclenchement du PCS, nous avons pu apporter une réponse opérationnelle immédiate lors de l'alerte inondation remontée par la préfecture le lundi 22 janvier, et ainsi, mettre en place le protocole suivant :

**LA COMMUNE
S'EST DOTÉE
D'UN PLAN COMMUNAL
DE SAUVEGARDE (PCS)
APPROUVÉ PAR ARRÊTÉ
DU MAIRE
LE 26/09/2017.**

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans le cadre de son PCS, la Ville a publié un DICRIM.

Ce document d'information communal sur les risques majeurs, établi par le Maire, recense les risques auxquels Gournay est exposée, ainsi que les bons réflexes à adopter, avant, pendant et après la survenue de l'événement.



Retrouvez-le à l'accueil de l'Hôtel de ville ou en ligne sur <http://www.ville-gournay-sur-marne.fr>
Cadre de vie/Prévention & Sécurité

- ☑ Activation de la **cellule de crise municipale** en lien permanent avec la Préfecture, les Pompiers de Paris et le commissariat de Noisy-le-Grand.
- ☑ Prise de contact, par la police municipale, avec chaque **personne vulnérable**, puis avec les riverains habitant sur les bords de Marne.
- ☑ **Communication** dès le 22 janvier :
 - > Distribution de flyers dans tous les foyers gournaysiens, de l'alerte inondation, ainsi que les mesures de bonnes conduites à tenir en pareil cas, extraites du DICRIM (présenté en Conseil municipal le 2 octobre 2017).
 - > Mise à jour du site internet de la ville deux fois par jour minimum.
 - > Affichage chez les commerçants et dans les panneaux municipaux des informations et consignes.
 - > Passage de la Police municipale, dans les rues qui devaient être impactées, avec annonce au mégaphone.
- ☑ **Armement des Gymnases** de Noisy-le-Grand, de Neuilly-sur-Marne et de Gagny (lits de camp récupérés et entreposés dans les gymnases par nos services, commande et préparation de ravitaillements d'urgence non périssables).
- ☑ **Préparation des équipements municipaux** : barques, pompes, cuissardes, waders, parpaings et bastaings, ravitaillement alimentaire, en lien avec les communes voisines et amies.
- ☑ **Fermeture** du centre de loisirs Les Chenapans et accueil des enfants concernés à l'école maternelle du Château.
- ☑ **Fermeture** des Promenades André Ballu, Hermann Régnier et Marx Dormoy, à la circulation, par arrêté municipal, à la demande de la Préfecture.
- ☑ **Relevés manuels** par les élus et nos services toutes les 4 heures puis toutes les heures de la hauteur du mur restant avant inondation, pour activer les évacuations au plus près de l'événement (24h/24).
- ☑ Distribution des **consignes de sécurité Énédis**.
- ☑ Mise en place d'un **numéro d'urgence**, 24 h/24, dès le 25 janvier.
- ☑ Application des **consignes de la Préfecture et des Pompiers de Paris**.
- ☑ Mise en place d'une **astreinte** technique.
- ☑ Organisation d'une **réunion publique**.
- ☑ Ouverture du **parking** Alain-Vanzo.

Sachez que ce protocole sera appliqué à chaque alerte inondation.



LE PENDANT DU 2 FÉVRIER AU 4 FÉVRIER



- ✔ **La mise à disposition des agents municipaux** : aucune réquisition n'a été nécessaire, chacun d'eux s'est porté volontaire pour porter assistance aux administrés, dans un vrai élan de solidarité
- ✔ **Évacuation** des sinistrés par les agents des services techniques à l'aide de barques.
- ✔ **Police municipale** opérationnelle 24h/24.
- ✔ Mise en place d'une permanence téléphonique et physique à la mairie tenue par les agents administratifs, durant tout le week-end.
- ✔ Continuité du **numéro d'urgence** 24h/24.
- ✔ Présence d'un représentant de la Mairie de Gournay-sur-Marne au COD 93 toute la journée du 02/02/2018 (Le COD est un outil de gestion de crise à disposition du Préfet qui l'active quand un événement majeur a lieu dans son département. Présidé par le Préfet, il rassemble l'ensemble des acteurs de la sécurité civile, la police et la gendarmerie nationales, les services de l'Etat concernés et les représentants des collectivités).
- ✔ Création d'un **collectif de bénévoles** dirigé par Alain Huguet, Président du Comité des bénévoles de Gournay.
- ✔ Continuité de la communication deux fois par jour via le site internet de la commune.
- ✔ Transport des personnes évacuées vers le gymnase de Noisy-le-Grand dans les bus municipaux.
- ✔ **Présence d'Énédis** afin de sécuriser tous les quartiers impactés.
- ✔ **Rondes supplémentaires** de la Police Nationale.
- ✔ **Présence ponctuelle** des Pompiers de Paris.

L'APRÈS À PARTIR DU 5 FÉVRIER



- ☑ **Partenariat avec Véolia et la DRIEE** pour la mise en place de pompes de refoulement supplémentaires pour évacuer l'eau des Bords de Marne, sur la promenade André Ballu, dans un délai très court.
- ☑ **Aide à l'évacuation des eaux** dans les sous-sols chez les habitants par les agents de la Ville.
- ☑ **Continuité des évacuations** dans les rues encore inondées.
- ☑ Interventions bénévoles de la société SYNÉOS avec le don de bastings et l'intervention de tractopelle pour l'installation des pompes de refoulement supplémentaires.
- ☑ **Continuité** de l'action des bénévoles auprès de la population .
- ☑ Mise en place à la demande du Maire de collectes exceptionnelles des encombrants, par le SIETREM.
- ☑ **Ramassage** par les agents de la ville des appareils électroménagers endommagés et des produits polluants.
- ☑ **Rétablissement complet du réseau électrique** dès le mercredi 7 février au soir (excepté pour les sinistrés absents ou dont le compteur avait brûlé) .
- ☑ **Demande de reconnaissance** de l'État de catastrophe naturelle auprès de la Préfecture (obtenu le 15/2/2018).

RAPPEL DES CONSIGNES

LES INONDATIONS

Elles peuvent se traduire par :

- des crues torrentielles
- des remontées de nappes phréatiques, stagnation des eaux pluviales
- un ruissellement en secteur urbain.

L'ampleur de l'inondation est fonction de :

- l'intensité et la durée des précipitations
- la surface et la pente du bassin versant
- la couverture végétale et la capacité d'absorption du sol
- la présence d'obstacles à la circulation des eaux

Elles peuvent être aggravées, à la sortie de l'hiver, par la fonte des neiges.

Les risques d'inondations dans la commune

- Le risque dans la commune est dû aux débordements occasionnés par les crues torrentielles de la Marne.

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- Informez-vous en Mairie sur le risque et sa localisation.
- Mettez hors d'attente des inondations vos papiers importants et vos objets de valeur.

AVANT

- A l'annonce de la montée des eaux :
 - Coupez vos compteurs électriques et de gaz.
 - Surélevez les meubles du rez-de-chaussée.
 - Fermez et bouchez les portes, fenêtres, soupiraux, aérations... pour ralentir l'arrivée des eaux et limiter les dégâts.
 - Montez à l'étage avec : eau potable, vivres, papiers d'identité, radio à piles, lampe de poche, piles de rechange, vêtements chauds et vos médicaments.
 - Si vous avez un téléphone portable, vérifiez ce qu'il soit toujours en charge.

PENDANT

- Ne téléphonez plus, libérez les lignes pour les secours.
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école ou au collège. Ils sont mis à l'abri par le personnel de l'établissement scolaire.
- Ne pas chercher à rejoindre les membres de votre famille, ils sont eux aussi protégés.
- Écoutez la radio pour vous informer et connaître les consignes à suivre.
- Dans le cas d'un orage violent, mettez à l'abri ce qui pourrait être emporté par le ruissellement.

A l'annonce de l'ordre d'évacuation :

- Ne paniquez pas et quittez votre domicile muni d'un sac contenant vos papiers d'identité, des vêtements chauds, vos médicaments et de l'argent.
- Empruntez les itinéraires d'évacuation qui seront indiqués.
- Si vous n'êtes pas en danger, aidez vos voisins et en priorité, les personnes âgées ou handicapées et les familles ayant de jeunes enfants.
- Si vous ne voulez pas évacuer, informez-en la Mairie.

APRÈS

- Ne rétablissez l'électricité et le gaz qu'après contrôle des installations. Installations sèches et assurez-vous en Mairie que l'eau du robinet est potable.
- Aérez, désinfectez et chauffez dès que possible.
- Faites l'inventaire de vos dommages éventuels et préparez vos dossiers d'assurance, informez la Mairie des dégâts subis.
- Ne traversez une zone inondée ni à pied, ni en voiture.

Carte consultable sur : www.ville-gournay-sur-marne.fr

- ✔ **Avoir connaissance** des consignes du DICRIM.
- ✔ **Face à la Marne**, soyons prévoyants et munissons-nous du matériel adéquat (bottes, cuissardes) et surtout prenons l'habitude de surélever notre électroménager, nos chaudières et nos biens de valeur.
- ✔ **Consigne préfectorale et des Pompiers de Paris** : interdiction d'apposer des sacs de sable sur le mur anti-crue, ceux-ci pouvant occasionner des dégâts aux biens ou aux personnes. Aucun sac de sable ne sera plus apposé sur le mur en cas de prochaine crue.
- ✔ Les règles d'urbanisme concernant la hauteur du plancher habitable, quant à elles, existent pour protéger les biens et les personnes.
- ✔ Pour les personnes possédant des pompes de refoulement, il est important de ne pas évacuer les eaux dans les regards des eaux usées, les réseaux se retrouvant ainsi saturés et par ricochet, inondant par remontées les habitations alentour.
- ✔ Ne pas hésiter à se doter d'une embarcation personnelle.

RESTEZ INFORMÉS, abonnez-vous à notre newsletter, sur le site de la ville : www.ville-gournay-sur-marne.fr

LES INONDATIONS EN CHIFFRE

171

PERSONNES ÉVACUÉES

**ENVIRON 700
FOYERS IMPACTÉS,
SOIT 40% DU TERRITOIRE
TOUCHÉ PAR LA MONTÉE
DES EAUX**

35

**BÉNÉVOLES SUR LE TERRAIN,
SANS COMPTER
LES PERSONNES S'ÉTANT
PROPOSÉES D'OUVRIRE
LEUR PORTE POUR RELOGER
LES SINISTRÉS**

ENVIRON 70

**INTERVENTIONS RÉALISÉES
PAR LES BÉNÉVOLES**

150

**FOYERS PRIVÉS D'ÉLECTRICITÉ
AU PLUS FORT DE LA CRISE**

**UNE
CINQUANTAINES
D'AGENTS MOBILISÉS**

MERCI

Aux Pompiers de Paris (BSPP)
Au commissariat de Noisy-le-Grand
À la Croix Blanche
À Véolia
À Énédis
À Synéos
Aux bénévoles

Aux communes voisines et amies pour le prêt de matériel :
Clichy-sous-Bois, Vaujours, Gagny, Noisy-le-Grand,
Montfermeil, Coubron et Neuilly-sur-Marne

Et à tous les agents de la Ville, car sans eux, nous n'aurions pas vécu la situation de la même manière, d'autant que les conditions liées aux chutes de neige n'ont pas aidé à rendre leurs interventions aisées.

Un grand MERCI à tous !

SÉJOURS ÉTÉ : MER OU CAMPAGNE, À CHACUN SA DESTINATION

SÉJOUR A LA MER POUR LES 6/15 ANS

Le séjour se déroulera du 7 au 18 juillet 2018 à **LESPARRE-MEDOC (33 - Gironde)** pour 20 jeunes maximum.

Au nord de la Gironde, servie par une situation géographique privilégiée entre les vignes du Médoc et l'océan, Lesparre-Médoc, « capitale » du Médoc, est une ville au climat océanique ouverte sur tous les dépaysements et tous les loisirs.

CADRE DE VIE

Le groupe sera accueilli dans un établissement disposant de chambres de 4 à 8 lits, comportant un bloc sanitaire complet au même étage. Un parc, deux salles d'activités ainsi qu'un gymnase viennent compléter l'équipement de cette petite structure.

ACTIVITÉS

Pour les 6/11 ans :

Séances de voile (optimist ou catamaran), et découverte du Big Sup, un paddle géant.

Pour les 11/15 ans :

Séances de surf et de paddle

Autres activités :

- parcours accrobranche,
- excursion d'une journée à Bordeaux, ville d'Art et d'Histoires, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, mais aussi ville moderne, attractive et dynamique,
- sortie au bowling,
- randonnées pédestres,
- journée à la Dune du Pilat et à Arcachon,
- promenade en bateau à la découverte du Phare de Cordouan

La participation financière demandée aux familles est de 716€, après la prise en charge de 20 % du coût du séjour par la commune.



SÉJOUR D'ÉQUITATION POUR LES 6/10 ANS

Le séjour se déroulera du 27 au 31 août 2018 à **ARGUEIL (76 Seine-Maritime)** pour 15 enfants maximum.

CADRE DE VIE

Le centre « le Manoir d'ARGUEIL » est situé au cœur d'un village normand, dans le pays de Bray, il bénéficie d'un parc naturel arboré de 9 ha entièrement clos. D'une capacité de 110 couchages, il est doté de chambres de 4 à 6 lits, avec des sanitaires privatifs.

ACTIVITÉS

Initiation et progression dans l'activité équitation, activités autour de la mini-ferme du centre (chevaux, chèvres, moutons, lapins, poules, oies....), ateliers cuisine pour les gourmands, activités et jeux d'extérieur, grands jeux, chasse au trésor, jeux d'orientation, baignade en piscine, découverte de la région, jeu découverte du château et de son environnement, veillées à thème.

La participation financière demandée aux familles est de 328,80€, après la prise en charge de 20 % du coût du séjour par la commune.

UN ÉTÉ SPORTIF, CULTUREL ET LUDIQUE POUR NOS JEUNES GOURNAYSIENS !!!!

Renseignements et inscriptions à l'Espace enfance (voir tableau ci-après)

Courriel : espaceenfance@gournay-sur-marne.fr

ACTI'VACANCES PRINTEMPS : LE PLEIN D'ÉNERGIE POUR LES COLLÉGIENS.



Besoin de bouger ? Envie de se retrouver ? Avides de nouvelles expériences ?
Alors, venez faire le plein de bonne humeur en découvrant de nouvelles activités avec les animateurs de la ville.

DU 16 AU 20 AVRIL
Équitation, paintball, atelier cup cake, paddle, piscine

DU 23 AU 27 AVRIL
Piscine, accrobranche, rando vélo, golf, équitation

Réservations jusqu'au 30 mars 2018

Renseignements et inscriptions à l'Espace enfance,
(voir tableau ci-après)

Courriel : espaceenfance@gournay-sur-marne.fr

CENTRE MULTI-ACCUEIL : PARENTS IL EST TEMPS D'INSCRIRE VOS ENFANTS !

Pour tout accueil à partir de septembre 2018, occasionnel ou régulier, les dossiers sont à constituer avant le vendredi 23 mars 2018.

Il faut se rendre au service administratif de l'Espace enfance *(voir tableau ci-après)* pour la préinscription, sans rendez-vous.

Une fois inscrit, vous pourrez alors contacter la directrice de la structure concernée :

LES PETITS POUSETS
Accueil à partir de 3 mois
Contact : Karine CHAMBON
5 rue des Pâquerettes / 01 43 05 29 77

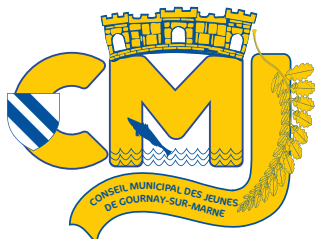
LES MINIMÔMES
Accueil dès 18 mois
Contact : Babeth GAUTHIER
1 rue des Pâquerettes / 01 58 84 26 15

ESPACE ENFANCE

5 rue des Pâquerettes
01 48 15 10 53
courriel : espaceenfance@gournay-sur-marne.fr

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	8H30 - 11H45	14H - 17H15
MARDI		14H - 17H15
MERCREDI	8H30 - 11H45	14H - 17H15
JEUDI	8H30 - 11H45	
VENREDI	8H30 - 11H45	14H - 17H15

LES PREMIERS PAS DU CMJ



Sous l'œil bienveillant d'élu(e)s (Mesdames Poncein, Pinchon et Isselin) ainsi que d'agents de la collectivité (Mesdames Filoche et Cléro), nos 12 jeunes élus du CMJ, 6 filles et 6 garçons, se sont retrouvés en mairie pour leur première journée de réflexion.

On leur expliqua le fonctionnement de la municipalité, avant de leur faire visiter l'intégralité de l'Hôtel de Ville.

Sans plus tarder, ils durent prendre la décision de s'inscrire sur une des commissions proposées : Cadre de vie, Animation, Solidarité, ou Communication.

Après la pause déjeuner, nos jeunes élus ont participé à un Escape Game. Le principe est simple, les participants sont enfermés dans une salle à thème et ont pour objectif de résoudre une énigme en une heure. Cette aventure a permis de créer une cohésion de groupe !

Leur installation officielle lors du Conseil municipal du 14 décembre fut un véritable tournant pour eux ! Après avoir eux-mêmes siégé, ils ont assisté au Conseil municipal des « grands ».

Lors de leur première commission du 10 janvier, nos 12 jeunes conseillers ont travaillé sur la charte et le logo du CMJ. Puis chaque mercredi, les différentes commissions se sont réunies pour élaborer les projets présentés lors de la campagne par chaque élu. Les 4 élus à la commission Cadre de vie ont planché sur des propositions d'aménagement urbain. Ceux de la commission Solidarité ont étudié l'organisation de collectes. Et un projet de partenariat sur l'O2, le duathlon de la ville, est en cours pour la commission Animation.



Nos jeunes élus ont de nouveau porté fièrement leurs écharpes pour monter sur scène lors des vœux du Maire.

Dans le cadre de la découverte de la citoyenneté, les jeunes élus, accompagnés des élus adultes et d'un groupe de seniors se rendront à l'Assemblée nationale le samedi 24 mars prochain. Cette visite, organisée grâce à Monsieur le Député Anato, permettra d'être au cœur d'une des institutions qui représente la démocratie.

L'un des engagements de la campagne 2014, est aujourd'hui une réalité tangible permettant à nos jeunes de participer activement aux enjeux de notre ville.

CHANGEMENT DES HORAIRES DE L'ÉCOLE MATERNELLE DU CHÂTEAU

Nos deux écoles primaires sont distantes de 700m et il est bien difficile pour les parents qui ont un enfant dans chaque école de les déposer/récupérer à la même heure.

Ainsi les représentants de parents d'élèves avaient déjà, il y a une dizaine d'années, adressé un courrier à la direction académique de Bobigny pour demander le changement d'horaires d'une des écoles. Celle-ci avait répondu favorablement pourvu que le nombre d'heures d'apprentissage soit respecté. Cette décision est une prérogative du maire (article L521-3 du code de l'éducation) mais à l'époque ce dernier n'a pas donné suite.

En partie éludée par la mise en place des nouveaux rythmes scolaires en 2014, la question resurgit avec le retour à la semaine de 4 jours.

Nous avons donc cherché à résoudre cette équation en tenant compte de la situation :

- Il était impossible de réduire la pause méridienne au vu du nombre d'enfants fréquentant la demi-pension : les deux heures sont nécessaires pour assurer les deux services.
- Il était complexe de modifier les horaires de l'école des Pâquerettes qui comptent 523 enfants ... sans parler de l'étude qui serait également impactée.
- Restait donc le changement des horaires de l'école du Château qui seraient avancés de 10 mn.

Dans ces conditions, à compter du 5 mars 2018, cette école fonctionnera de la manière suivante :

Ouverture des portes	8h10
Début des cours / fermeture des portes	8h20
Fin des cours / sortie	11h20
PAUSE MÉRIDIENNE	
Ouverture des portes	13h10
Début des cours / fermeture des portes	13h20
Fin des cours / sortie	16h20

POUR INFORMATION

Cette solution a été présentée aux représentants de parents d'élèves ainsi qu'aux équipes concernées (enseignants, ATSEM). Un sondage a été proposé à tous les parents de l'école maternelle du Château dont le résultat est clair : 82,35% d'avis favorable à ce changement pour un taux de participation de 71,18%.

LES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES DE GOURNAY-SUR-MARNE



La classe de CE2-CM2 est allée sur le site archéologique de Gournay-sur-Marne en face de la poste.

Ce site a été mis au jour à la démolition de l'ancienne halle du marché. Les enfants ont découvert les différentes étapes d'un chantier de fouilles :

- Diagnostic
- Sondage du terrain
- Déblaiement des différents niveaux archéologiques
- Envoi et nettoyage des vestiges à l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP)

Une cave, un fossé gaulois, un mur et des puits datant de différentes périodes de l'histoire ont été découverts.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2018-2019

Les inscriptions se dérouleront **du 1^{er} mars 2018 au 31 mai 2018**. Elles concernent les enfants :

- de trois ans, nés en 2015, entrant en maternelle ;
- de six ans, nés en 2012, entrant en élémentaire ;
- qui emménagent sur la commune ;
- qui n'étaient pas scolarisés avant la rentrée.

Pensez à effectuer vos démarches auprès du service Administratif-régie.

Vous pouvez préalablement télécharger les documents nécessaires, notice et formulaire, sur le site web de la ville, rubrique « Vie scolaire » puis en choisissant l'onglet correspondant à l'école de votre choix.

NOS AÎNÉS À LA UNE

LES SORTIES ET ANIMATIONS ORGANISÉES POUR NOS AÎNÉS ONT CONNU UN FRANC SUCCÈS.

Quelques photos souvenirs témoignent de la liesse que génèrent ces moments festifs.

Tous ces programmes sont élaborés collectivement pour satisfaire l'ensemble de nos aînés. Bien d'autres activités proposées au sein de la MPT, sous l'œil bienveillant des animateurs et bénévoles, ont également rencontré une vive participation, mêlant jeunes et moins jeunes dans un même esprit récréatif.

LA CHANDELEUR



Les dégâts provoqués par la crue et les routes enneigées et glacées n'ont pas favorisé le déplacement jusqu'à l'Espace culturel Alain-Vanzo, ce jeudi de la Chandeleur.

En effet seulement une moitié des inscrits est venue faire honneur aux crêpes confectionnées le matin dans la cuisine de la salle Marceau.

Malgré tout la piste de danse a eu le même succès et la portion de crêpes a été bien plus appréciée encore.

REPAS DE NOËL

Invités par la Ville, nos séniors ont profité d'un déjeuner cabaret, jeudi 7 décembre.



LES REINES ET LES ROIS 2018

Nos séniors ont tiré les reines et les rois durant un thé dansant. Cet événement a été aussi l'occasion de fêter la nouvelle année.



2^e LOUO INTER- GÉNÉRATIONNEL

Dernier événement de l'année, la MPT a organisé son deuxième loto intergénérationnel.



DÉBAT THÉÂTRAL « EXCÈS DE CONFIANCE »

Près de 80 personnes ont assisté au spectacle « Excès de confiance », joué le 18 janvier 2018 à l'Espace Culturel Alain-Vanzo.

Destinée à nos anciens, cette pièce de théâtre interprétée par la Compagnie « Entrées de jeu », met en scène des situations d'abus de confiance et pose la question des nouvelles formes d'escroqueries et de notre vigilance face aux démarcheurs.

Ce spectacle a été ponctué d'interventions permettant à notre police municipale d'expliquer les consignes de sécurité face à de telles situations et de répondre aux diverses interrogations de nos seniors.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE : DES ATELIERS DE REMISE EN CONFIANCE

Dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière [PDASR], la municipalité, en lien avec la coordination sécurité routière de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement, organisait les premiers ateliers sécurité routière à destination des seniors.

Une vingtaine d'entre eux a répondu présent ce lundi 4 décembre 2017 pour participer à cette action de prévention. Animé par l'association Wimoov, le dispositif sous forme d'ateliers interactifs s'est déroulé dans les locaux de la Maison Pour Tous.



PREMIER ATELIER

Plusieurs thématiques ont été abordées comme les chiffres de la mortalité routière, les principaux facteurs d'accidents mortels, le partage de la rue, les difficultés relatives aux usagers vulnérables que sont les seniors en tant que piétons, conducteurs ou encore les différents risques routiers.

DEUXIÈME ATELIER

L'atelier du dose-bar a permis de sensibiliser aux doses d'alcool réglementaires versées dans les débits de boisson et de faire prendre conscience de l'opposition des doses-bars et des doses maison.

L'animateur invitait le public à recomposer les teneurs et doses versées pour les principaux types d'alcool. Les participants ont été ensuite amenés à se servir un verre d'alcool comme ils le feraient à leur domicile afin d'avertir sur les dangers des doses maison qui contiennent souvent plus d'alcool que dans les bars et discothèques.

Le SIMALC est un logiciel permettant de créer une courbe d'alcoolémie à partir d'une soirée type. Il permet de sensibiliser aux doses limites individuelles pour reprendre le volant et de sensibiliser à la lente évacuation de l'alcool. L'animateur invitait le public à discuter de sa dernière consommation d'alcool sans jugement et l'informait sur le pic d'alcoolémie atteint, l'heure d'interdiction à la conduite, l'heure à laquelle il pouvait reprendre le volant et l'heure à laquelle il était à jeun d'alcool.

TROISIÈME ATELIER

Le parcours avec lunettes de simulation d'alcoolémie avait pour objectif de sensibiliser les participants sur les effets de l'alcool et sur l'incapacité totale à la conduite en situation d'alcoolémie. Cet outil permet d'illustrer la diminution de l'acuité visuelle, le trouble de l'équilibre et la mauvaise évaluation des distances. Ils ont également pu tester des lunettes simulant la consommation de médicaments incompatibles avec la conduite ou encore des lunettes simulant la sensation de somnolence.

Nous tenons à remercier tous les participants à cette action.

Ils se sont montrés intéressés, curieux et n'ont pas hésité à rebondir sur les propos annoncés par l'animateur, ce qui a permis de nombreux échanges, éléments bienvenus dans ce type d'ateliers.



/// MARS

VENDREDI 9 MARS
20H30

Espace culturel Alain-Vanzo



QUELLE JOURNÉE DE M...

Venez rire avec Corinne et Jean-François de vrais Gournaysiens !

SAMEDI 10 & DIMANCHE 11 MARS
DE 10H00 À 18H00

Hôtel de Ville – Salle des mariages



EXPOSITION DESSINS D'ENFANTS DE L'AGALC

>>> ACCÈS LIBRE

DIMANCHE 18 MARS
16H00

Espace culturel Alain-Vanzo

CONCERT DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

>>> ACCÈS LIBRE

VENDREDI 23 MARS
DE 20H00 À 22H00

Complexe sportif JC-Bouttier



METS TES BASKETS

Venez pratiquer une activité sportive en toute convivialité : Hockey

Réservation obligatoire par mail : sports@gournay-sur-marne.fr

SAMEDI 24 & DIMANCHE 25 MARS
DE 10H00 À 12H00 ET DE 14H00 À 18H00

Hôtel de Ville – Salle des mariages



L'ATELIER RENOIR S'EXPOSE

>>> ACCÈS LIBRE

/// AVRIL

JEUDI 5 AVRIL
20H00

Espace culturel Alain-Vanzo

LE CHŒUR DE GOSPEL DE GOURNAY

DU JEUDI 5 AU LUNDI 9 AVRIL
DE 10H00 À 18H00

Hôtel de Ville – Salle des mariages

EXPOSITION GRAIN DE FOLIE DE L'AGALC

>>> ACCÈS LIBRE

VENDREDI 6 AVRIL
DE 20H00 À 22H00

Complexe sportif JC-Bouttier



METS TES BASKETS

Venez pratiquer une activité sportive en toute convivialité : Badminton

Réservation obligatoire par mail : sports@gournay-sur-marne.fr

SAMEDI 7 AVRIL
20H30

Espace culturel Alain-Vanzo



CLAUDETTE ET LES FEMMES D'AUJOURD'HUI

Venez retrouver Sandrine Bourreau qui fut notre sympathique et drôlissime maîtresse de cérémonie, lors de la présentation des saisons culturelles 2 et 3 !

DIMANCHE 8 AVRIL
16H00

Espace culturel Alain-Vanzo

CONCERT AMG ET LE BIG BAND

>>> ACCÈS LIBRE

/// MAI

VENDREDI 4 MAI
DE 20H00 À 22H00

Complexe sportif JC-Bouttier



METS TES BASKETS

Venez pratiquer une activité sportive en toute convivialité : Course d'orientation en extérieur

Réservation obligatoire par mail : sports@gournay-sur-marne.fr

MARDI 8 MAI
11H30

Monuments aux Morts

VICTOIRE DU 8 MAI

SAMEDI 12 MAI
20H30

Espace culturel Alain-Vanzo



SOIRÉE DANSANTE TOP 50

Réservez votre soirée !
Tarif 10€ avec une consommation sans alcool offerte
Restauration sur place

SAMEDI 19 MAI
20H30

Espace culturel Alain-Vanzo



SOIRÉE AU PROFIT DES RESTOS DU CŒUR

Venez écouter de la musique et faire une bonne action !

SAMU	15
POLICE	17
POMPIERS	18

NUMÉROS UTILES

TOUTES URGENCES (numéro européen).....	112
SMS ou FAX (malentendants ou malvoyants).....	114
Police municipale (1 rue Gabriel-Verdier).....	01 45 92 23 58
Commissariat de Noisy / Gournay	01 55 85 80 00
(1 bis, avenue Émile-Cossonneau à Noisy-le-Grand)	
Caserne des Pompiers de Paris	01 43 04 20 18
(1 avenue Médéric à Noisy-le-Grand)	
Service d'urgence de dépannage Gaz et Électricité (gratuit).....	09 726 750 93
Centre antipoison (Paris).....	01 40 05 48 48
Hôpital Saint-Camille	01 49 83 10 10
(2 rue des Pères-Camilliens à Bry-sur-Marne)	
Hôpital privé de Marne-la-Vallée	01 49 14 80 00
(33 rue Léon-Menu à Bry-sur-Marne)	
Groupe hospitalier Le Raincy-Montfermeil	01 41 70 80 00
(10 rue du Général Leclerc à Montfermeil)	
SOS Médecins 93	36 24 (12 cts/min.)
Pharmacies de garde	32 37 (34 cts/min.)

NAVETTE GRATUITE « LA GOURNAYSIEUNE »

Pour bénéficier de la navette gratuite le samedi matin, entre 9h et 12h, toute l'année, y compris les jours fériés, il suffit de prendre rendez-vous en appelant le **07 63 62 82 82**.

PERMANENCES

PERMANENCE D'UN AVOCAT

Maître CORNUT, de Neuilly-sur-Marne, vous reçoit gratuitement pour répondre à vos questions juridiques **le 1^{er} mardi du mois à partir de 18h00** en mairie, sur rendez-vous au 06 43 88 36 83.



PERMANENCE DÉPARTEMENTALE

Le Conseiller départemental du canton, **Emmanuel CONSTANT**, vous reçoit sur rendez-vous en contactant le 01 43 93 93 48 ou econstant@cg93.fr, **chaque 1^{er} mardi du mois à partir de 18h00**

Prochaines permanences :
Les mardi 6 mars et 3 avril.
Pas de permanence au mois de mai.

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

Monsieur Patrice ANATO, Député de Seine-Saint-Denis (3^e circonscription) a ouvert sa permanence à Noisy-le-Grand depuis le 6 novembre 2017. Monsieur le Député y reçoit exclusivement sur rendez-vous.

Par ailleurs, des Permanences « tournantes » sont également mises en place. Celles à Gournay-sur-Marne se tiennent à l'hôtel de ville **les premiers mardis de chaque mois, de 18h00 à 20h00**, sans rendez-vous.

ADRESSE DE LA PERMANENCE À NOISY-LE-GRAND
20, avenue Aristide Briand 93160 (Noisy-le-Grand).
Tel : 01 43 04 14 05

PERMANENCE DES IMPOTS

Tous les 3^e mardi du mois de 14h00 à 16h00.



ÉGLISE SAINT-ARNOULT

Messe anticipée tous les samedis à 18h30.
Messe tous les dimanches à 10h45.
Accueil le samedi de 10h30 à 11h30
et le lundi de 17h00 à 18h00.

- **Samedi 24 mars à 18h30 :**
Messe anticipée des Rameaux
- **Dimanche 25 mars 10h45 :**
Messe des Rameaux

- **Jedi Saint 29 mars à 19h30 :**
Office
- **Vendredi Saint 30 mars à 15h :**
Chemin de Croix
- **Vendredi Saint 30 mars à 16h :**
Office de la Passion

L'ÉTAT CIVIL GOURNAYSIEUN

ILS SONT NÉS

Victoria FERNANDES NAZARÉ
Keziah NGO NDJIB
Mark PARASCHIV
Loulia CHELFAOUI
Noah CAHON GONCALVES
Sofia NEGRA
Matéo GONCALVES
Anthony GIOVANOPOULOS
Ilyan FATTAH
Méllina FATTAH
Louison DAISE
Jin Kyung DA MOTA PELLEGRY
Briséis CHOUVELLON

ILS SE SONT DITS « OUI »

Jean-Michel BORDES
& Patricia BARROIS
Voufo MIYA MIA ALOUGOU
& Hyacinthe MBAH
Thomas HALFON
& Noëlie BRIEY

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Maurice FAURANT
Suzanne PINAR CASTELLANOS
Yvan COIRAULT
Maria DA SILVA MACHADO
Abdelhamid SEGHIER
Phi Phung Giao TRAN
Michel DESRUMAUX
Marcelle BEN ARROUCH
Josiane GOUREAU
Philippe LEFRANC
Angéline GRÉGORIO
Simone BRIAND
Marie BENAIZET
Michel TESNIER

GOURNAY AU CŒUR

LA SPÉCIFICITÉ DE GOURNAY-SUR-MARNE DOIT ÊTRE PRISE EN COMPTE.

La gestion et l'impact des crues sur notre territoire communal sont intimement liés à la politique menée par l'État en matière de densification. En effet, les lois SRU, avec 25 % de logements sociaux à construire à l'horizon 2025 sous peine d'amende, et ALUR qui prône une multiplication de constructions en zone déjà très urbanisée, s'appliquent aujourd'hui, quelles que soient les contraintes des communes. Gournay-sur-Marne, ville de 2 km² à 80 % inondable ne devrait pas être logée à la même enseigne que des villes exemptes de ces contraintes naturelles. Oui, nous sommes conscients de vivre en zone inondable et

chacun sait qu'une crue peut se produire, mais le bétonnage des terrains ainsi que l'augmentation de la population ne font qu'amplifier les conséquences d'une inondation. Minimiser les surfaces d'espaces verts au profit du béton crée un phénomène de ruissellement qui ne fait qu'aggraver les hauteurs d'eau dans les habitations. Le renouvellement urbain qui consiste à accroître le nombre d'habitants sur une même parcelle, par le biais de constructions denses, engendre la complexification d'une éventuelle évacuation. Nous nous sommes déjà adressés aux services de l'État par le biais du Préfet et à l'État lui-même, en écrivant au Premier Ministre mais aucune suite n'a été donnée à nos démarches. Nous avons réitéré nos demandes au nouveau gouvernement en place*, non pour échapper à la loi, mais pour qu'une

prise de conscience soit actée. Les zones inondables ne peuvent continuer à être assujetties aux mêmes règles que les autres zones ou en tous cas pas dans les mêmes proportions. Tout comme vous, nous avons choisi de venir vivre ici et d'assumer les contraintes naturelles liées à la localisation de notre ville, mais nous nous battons contre les contraintes artificiellement créées sans analyse précise des territoires sur lesquels elles pèsent.

*consultable sur le site internet de la commune.

GOURNAY NOTRE VILLAGE

En dehors de toute polémique et constatant les nombreux dégâts occasionnés par la crue, il conviendrait de réfléchir tous ensemble à l'élaboration d'une solution plus efficace concernant le mûr anti-crue, ainsi que la refonte des règles d'urbanisme concernant les rues sinistrées.

Cette inondation devrait relancer le débat sur la pertinence des constructions et notamment d'immeubles en bord de Marne, difficiles à évacuer dans ces circonstances.

Des mesures s'imposent rapidement afin de gommer l'impact négatif de la surmédiasation de cet événement, sur l'immobilier Gournaysien.

Nous souhaitons bon courage à tous ceux qui ont été victimes de cette crue pour la remise en état de leurs habitations. Nous leur exprimons notre solidarité et sommes de tout cœur avec eux. ./...

Pour GOURNAY NOTRE VILLAGE ET GOURNAY
S'ENGAGER POUR DEMAIN

GOURNAY S'ENGAGE POUR DEMAIN

... Ce printemps devrait voir l'ouverture d'un « CARREFOUR MARKET », ce qui va sensiblement modifier l'offre commerciale dans notre cité.

Ce serait l'occasion de mettre en œuvre une véritable politique de dynamisation économique en favorisant l'arrivée de commerces qui n'existent pas ou plus, ainsi que l'implantation de TPE, PME et professions libérales. Cela n'irait pas sans s'atteler, avec de l'imagination, au problème du stationnement qui va devenir de plus en plus difficile...

Nous exprimons, à nouveau, tous nos encouragements aux gournaysiennes et gournaysiens qui ont subits les dommages causés par la crue

Martine Antona, Suzy Charrier, Pascale Dumetz,
Bernard Livian, Louis Léonide, Jean Pierre Lahaye,
Jean Recherchant, Pierre Hageman

Les textes des tribunes ci-dessus sont rédigés par les groupes politiques et publiés sans modification.



Ville de
Gournay
sur
Marne

DIMANCHE DÈS 9H 3 JUIN 2018



DÉPART & ARRIVÉE À LA PLAGE DE GOURNAY



COURSE NATURE D'OBSTACLES
& CANOÉ-KAYAK PAR ÉQUIPE DE 2



INFOS : WWW.VILLE-GOURNAY-SUR-MARNE.FR
INSCRIPTIONS : SPORTS@GOURNAY-SUR-MARNE.FR

